

CORCIEUX

Année 2022 N° 47



ÉDITO DU MAIRE



L'année 2022 fut particulièrement chargée pour la municipalité qui poursuit la mise en œuvre de son programme d'investissement, l'amélioration de la qualité des services municipaux et le développement d'animations variées qui favorisent les rencontres et le maintien du lien social. Des actions qui me tiennent à cœur pour renforcer le sentiment de « bien vivre ensemble » à Corcieux.

Le contexte actuel est particulièrement difficile avec la crise sanitaire que nous traversons, une inflation galopante et une situation internationale marquée par l'agression Russe. Il nous appartient d'agir à notre niveau, de nous montrer solidaires avec nos voisins Ukrainiens et de proposer des réponses aux difficultés rencontrées au quotidien par nos concitoyens.

Nous avons souhaité accentuer nos actions en faveur du pouvoir d'achat des Forfelets. Les chèques « loisirs, sport et culture » ont été reconduits, la cantine à 1 € a été mise en place, le montant des bons d'achat attribués aux aînés a été revalorisé et le Conseil municipal vient d'approuver la mise en place d'une prime au profit des jeunes diplômés et la création d'une bourse aux permis de conduire.

Plus que jamais, la protection de l'environnement doit rester au cœur de nos préoccupations. Ainsi, la municipalité porte un programme important destiné à réduire nos consommations d'énergie, à préserver la ressource en eau et à réduire les impacts négatifs liés à l'imperméabilisation des sols. Avec le soutien de l'ONF et de l'Agence de l'eau, nous mettons en œuvre des actions destinées à protéger la biodiversité et valoriser notre patrimoine naturel.

L'offre de soins du pôle médical s'est encore développée cette année avec l'installation de nouveaux professionnels à qui je souhaite la bienvenue à Corcieux. Des études sont en cours pour planifier les travaux qui permettront de maintenir une Commune attractive et dynamique. Il est essentiel de préserver le commerce et les services de proximité qui sont indispensables et permettent à notre Commune de jouer pleinement son rôle de bourg centre.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous adresse à toutes et à tous, mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

*Bien cordialement
Christian CAËL*

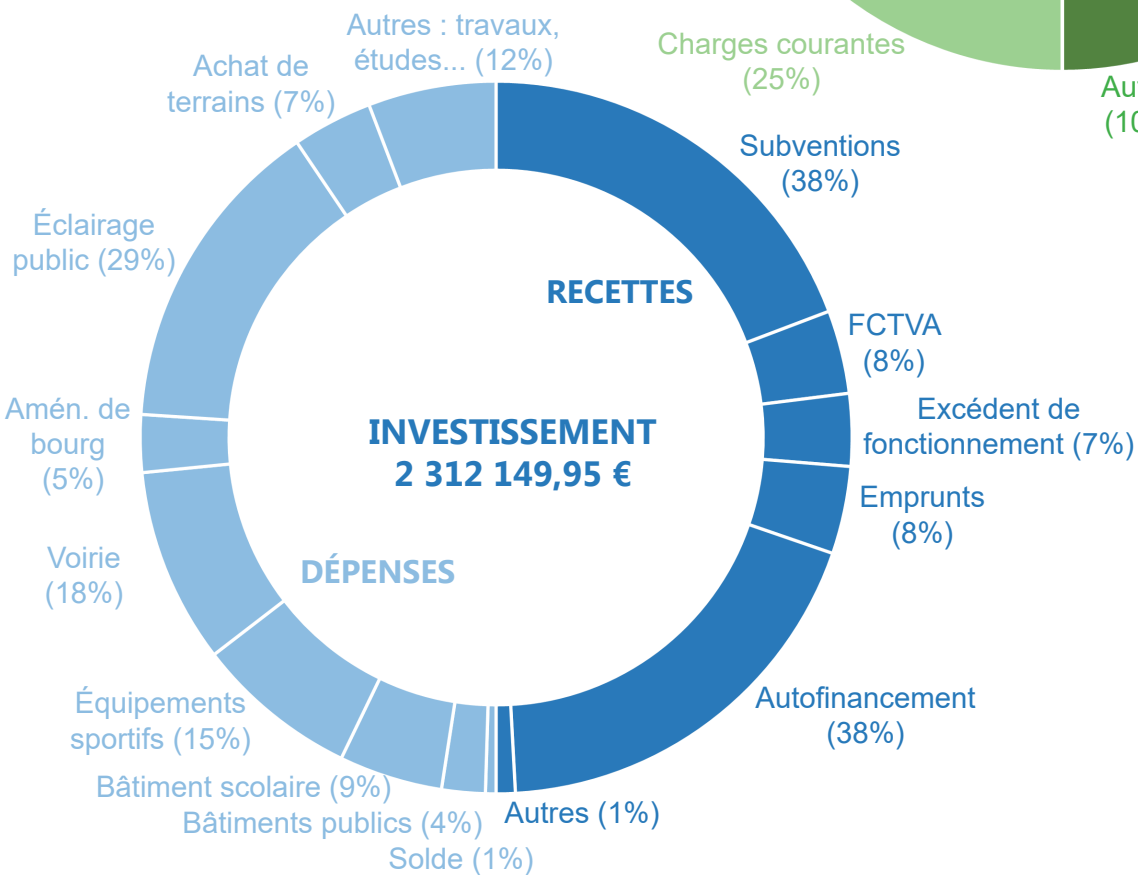
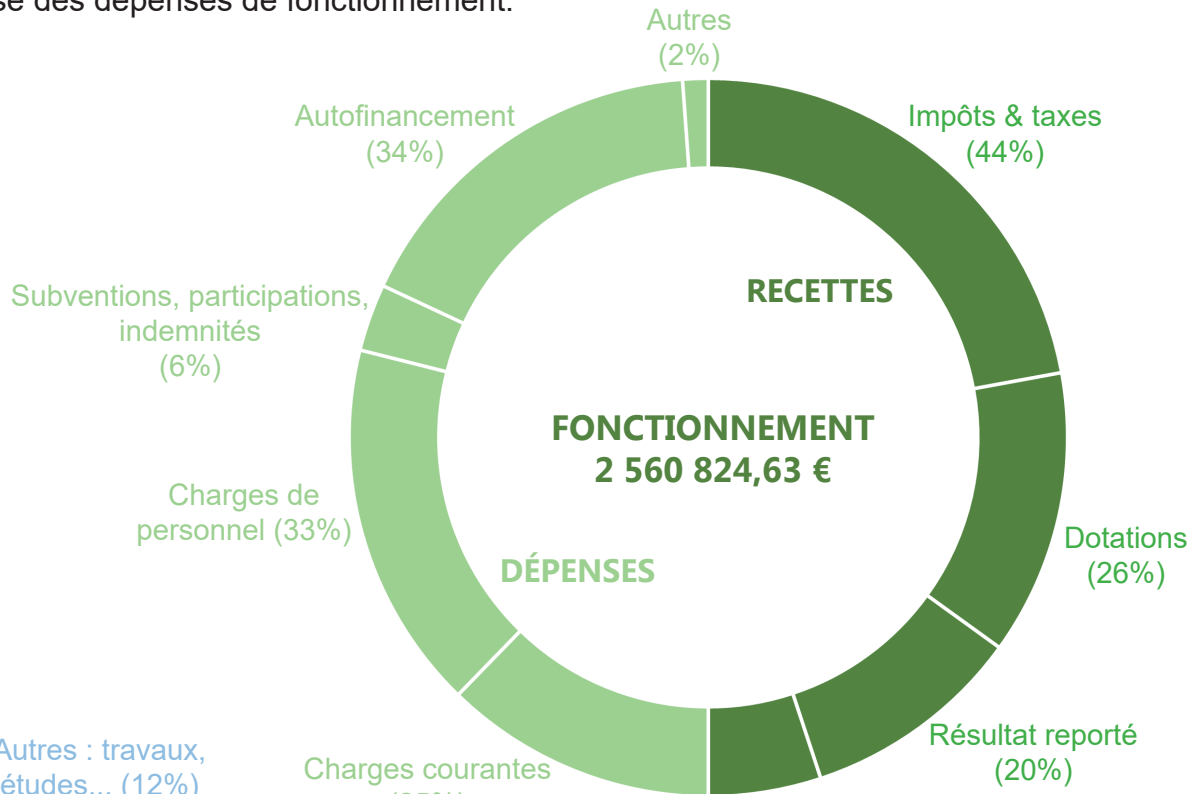




VOTE DU BUDGET

Le budget 2022 s'équilibre à 2 560 824,63 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et à 2 312 149,95 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Dans un contexte économique difficile marqué par une forte baisse des dotations de l'État et une augmentation des dépenses courantes, le budget 2022 propose une politique d'investissement ambitieuse et sans augmentation de la pression fiscale en s'appuyant sur les subventions obtenues auprès de nos partenaires et sur une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.



SERVICES PUBLICS : HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Corcieux

Lundi - mardi - jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h - 12h

Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h30

Agence Postale Communale

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h

Pôle culturel

Lundi & samedi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 11h30 / 13h30 - 17h

Maison France Services

Lundi : 9h - 11h45 / 14h30 - 16h45

Mardi : 8h15 - 11h30 / 13h30 - 16h45

Jeudi : 13h30 - 17h

Déchetterie (Hiver)

Lundi & mercredi : 14h - 17h

Mardi : 9h - 12h

Vendredi & samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

LE NOUVEAU SITE INTERNET MIS EN LIGNE

La conception du nouveau site internet financé à 80% par l'État poursuivait un double objectif : apporter des informations utiles aux administrés sur la mairie, les associations et l'organisation des manifestations, tout en assurant la promotion touristique de notre Commune auprès des visiteurs potentiels.

Retrouvez-nous sur : <https://mairie-corcieux.fr>



4

INFOS MAIRIE



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR

Google Play

DISPONIBLE SUR

App Store



Ne pas jeter sur la voie publique

Téléchargez gratuitement l'application IntraMuros sur votre téléphone et soyez informé des dernières actualités et des prochains événements.



UN NOUVEAU SAPIN DE NOËL PLACE DE LA MAIRIE



JÉRÉMY PERROTEY A REJOINT L'ÉQUIPE TECHNIQUE



Depuis le mois de février, Jérémie PERROTEY, for-
felet de 36 ans, est venu renforcer les services mu-
nicipaux. Son expérience professionnelle dans les
travaux publics lui permet d'apporter son savoir-faire
et sa polyvalence à l'équipe technique.

LA FIBRE OPTIQUE INSTALLÉE

Dans le cadre du projet LOSANGE porté par la région
Grand Est, Corcieux est raccordée à la fibre optique
depuis le mois d'août dernier.

Quels sont les principaux avantages offerts par la fibre ?

Côté technique, la fibre permet des débits bien plus
élevés que la technologie ADSL et peut transporter
des données sur de très longues distances sans subir
d'atténuation du signal conduit. À contrario du cuivre,
la fibre est insensible aux perturbations électromagné-
tiques, ce qui est un gage de qualité, et permet des
débits symétriques, ce que l'ADSL n'autorise pas.

Les personnes intéressées pour souscrire à un
abonnement doivent prendre contact avec le four-
nisseur d'accès Internet de leur choix.



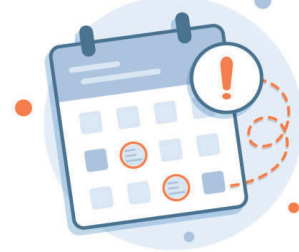
INSTALLATION D'UNE BORNE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

Le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges a élaboré un schéma directeur pour le
déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dont le premier ob-
jectif était de mettre en oeuvre 1 point de recharge pour 3000 habitants. Notre Commune
ayant sollicité son intégration à ce dispositif est désormais équipée d'une borne compor-
tant 2 points de recharge installée sur le parking du Dispensaire.



Calendrier 2023

Les dates à retenir !



Janvier

- Vendredi 6 : Voeux du Maire à la population
- Lundi 9 : Collecte de sang
- Vendredi 20 & samedi 21 : Théâtre par «Le grenier de La Baffe» - au profit du CCAS

Février

- Du lundi 13 au vendredi 17 : Accueil de loisirs
- Dimanche 26 : Loto du Racing Club

Mars

- Dimanche 5 : Carnaval par l'APE
- Dimanche 26 : Fête du printemps
- Date à venir : Remise des prix «Maisons fleuries»

Avril

- Samedi 1er : Zumba party
- Du lundi 3 au vendredi 7 : Chasse aux indices de Pâques
- Dimanche 9 : Vide-grenier par l'Amitié franco-italienne
- Du lundi 17 au vendredi 21 : Accueil de loisirs
- Samedi 29 : Rallye Lorraine historique

Mai

- Lundi 1er : Loto du muguet par CLE
- Lundi 8 : Cérémonie patriotique
- Dimanche 14 : Puces de l'USFEN
- Jeudi 25 : Collecte de sang
- Date à venir : Cérémonie «Fête des mères»

Juin

- Samedi 3 : Concours de tarot par CLE
- Dimanche 4 : Circuit du Neuné (course de vélos)
- Mardi 6 : Cérémonie patriotique
- Du vendredi 16 au dimanche 18 : Rallye Vosgien
- Dimanche 18 : Cérémonie patriotique
- Samedi 24 : Kermesse de l'école & fête de la musique

Juillet

- Dimanche 2 : Cavalons chez les forfelets
- Du lundi 10 au vendredi 28 juillet : Accueil de Loisirs
- Jeudi 13 : Soirée food-trucks & feux d'artifice
- Jeudis 20 & 27 : Marchés nocturnes
- Samedi 15 & dimanche 16 : Festi'forge
- Dimanche 30 : Marche populaire

Août

- Jeudis 3, 10, 17 & 24 : Marchés nocturnes
- Mardi 15 : Vide-grenier par l'association CLE
- Lundi 28 : Collecte de sang

Septembre

- Lundi 4 : Rentrée des classes
- Samedi 9 : Fête des associations & jeux inter-villages

Octobre

- Du lundi 23 au vendredi 27 : Accueil de loisirs
- Samedi 28 : Sentier féérique d'halloween

Novembre

- Samedi 4 : Festi'Burger
- Dimanche 5 : Trail du Forfelet
- Lundi 6 : Collecte de sang
- Vendredi 11 : Cérémonie patriotique
- Samedi 18 : Soirée Beaujolais nouveau par l'Amitié franco-italienne
- Dates à venir : Repas des aînés & distribution des bons d'achat de Noël aux aînés

Décembre

- Vendredi 1er : Marché de Saint Nicolas
- Concours de dessins
- Boîte à lettres du Père Noël



LE MOT DE L'ADJOINT

Nous avons poursuivi en 2022 le programme d'investissement initié depuis plusieurs années afin d'améliorer l'aménagement urbain de notre Commune et le confort de nos espaces publics. La deuxième tranche du programme de modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public communal a été achevée et nous avons engagé un projet conséquent d'aménagement global de voirie route de Ruxurieux qui permettra d'améliorer la sécurité des usagers en créant un cheminement piéton et d'embellir le bourg à travers des travaux d'enfouissement des réseaux aériens.

Les demandes d'autorisations d'urbanisme concernant la deuxième tranche du lotissement du Pré de l'Épine et le nouveau lotissement de la Croix Égline ont été déposées et l'ensemble des acquisitions foncières nécessaires ont été réalisées, les travaux devraient pouvoir débuter fin 2023.

Les enfants restent au coeur de nos préoccupations, ainsi la toiture du bâtiment scolaire a été entièrement rénovée et de nouveaux jeux ont été installés au Parc Robert Petit et impasse Jules Méline.

ÉCLAIRAGE PUBLIC & ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le contexte actuel et afin de contenir la forte augmentation du prix de l'énergie, la Commune a fait le choix d'éteindre l'éclairage public de 21h à 6h dans les secteurs résidentiels. Seules les routes départementales resteront éclairées toute la nuit mais l'intensité de l'éclairage sera réduite à hauteur de 10 %.

La Commune poursuit les travaux de modernisation du parc d'éclairage public communal. Les travaux de la deuxième tranche sont achevés et ceux de la troisième tranche concerneront la route de Ruxurieux, le début de la route du Relais, l'impasse de la Croix Florence, la route du Chemin des pierres, la route de la Berquaine, la rue des Fourrières, la route des Tixes, la place du Général de Gaulle, la rue Robert Marcillat, la rue des Aviateurs, la rue du Château, la rue du Collège, la route de la Houssière, la rue de La Neuveville, la rue du 22 Mai, la rue d'Auxonne, la rue du 31e BCP, l'impasse de Chéraupont, la rue de Providence, la rue du Docteur Jean Poirot, la rue Notre Dame, la rue James Wiese, la place des Martyrs, la route du Chenel et la route du Champ Balland.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 312 444 € HT, ils seront financés par l'État au titre de la DETR (125 363 €), le Département des Vosges (8 250 €) et la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (30 117 €).



NOUVELLE AIRE DE JEUX



Une aire de jeux a été créée Impasse Jules Méline et celle du parc Robert PETIT a été complétée avec de nouveaux équipements pour un montant de 22 289,96 € HT.

VIDÉOPROTECTION

Dans le cadre d'une réflexion globale portant sur la prévention de la sureté des biens et des personnes, la municipalité étudie l'opportunité de mettre en œuvre un projet de déploiement d'un système de vidéoprotection sur les différents points stratégiques de la Commune. Défini en concertation avec le référent sureté de la gendarmerie, ce projet a pour objectif de prévenir la délinquance et serait installé dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le délai de conservation des images sera limité à 15 jours, le poste de surveillance situé dans un local fermé disposant d'un contrôle d'accès et les images ne pourront être visionnées que sur réquisition des services de gendarmerie.

AMÉNAGEMENT DE BOURG : ROUTE DE RUXURIEUX



La Municipalité souhaite poursuivre l'aménagement du bourg de Ruxurieux démarré en 2019 jusqu'au centre de Corcieux.

Le projet consiste à créer un cheminement piéton permettant aux habitants de se déplacer en toute sécurité sur une zone aménagée à cet effet, de rénover l'éclairage public, de reprendre les regards d'assainissement et d'enfouir les réseaux. Une tranchée drainante sera mise en place permettant de recueillir les eaux de ruissellement mais également des champs en amont et permettra une diffusion des eaux dans le sol.

Une bordure sera installée afin de canaliser le flux de véhicules et sur la partie la moins urbanisée, le fossé sera couvert pour créer un cheminement piéton. Les travaux permettront ainsi de créer un accès sécurisé jusqu'au hameau de Ruxurieux.

Montant des travaux :

- Modernisation de l'éclairage public : 77 159,70 € financés à hauteur de 30 900 € par l'État ;
- Aménagement global de voirie : 287 855 €, subventionné à hauteur de 74 500 € par l'État. Une subvention d'un montant de 43 269 € a également été sollicitée auprès du Conseil Départemental des Vosges.

AMÉNAGEMENT DE LOTISSEMENTS

Le permis d'aménager de la seconde tranche du lotissement du Pré de l'Épine a été accordé le 29 septembre dernier. Les études préalables sont en cours, les travaux de viabilisation des parcelles sont prévus pour la fin de l'année 2023.

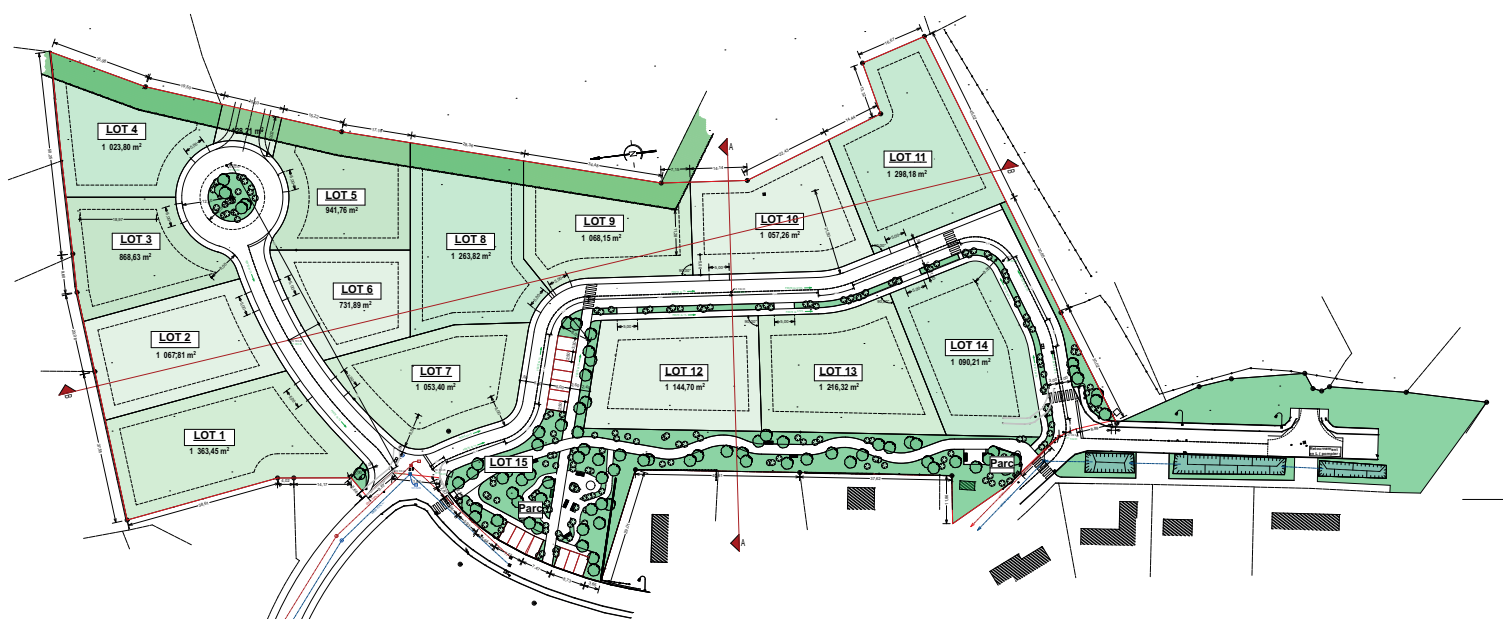
Un second lotissement est prévu sur le secteur de la Croix Égline, les demandes d'autorisation d'urbanisme seront prochainement déposées.

Il est déjà possible de réserver une parcelle. Contactez les services de la mairie pour plus d'informations.

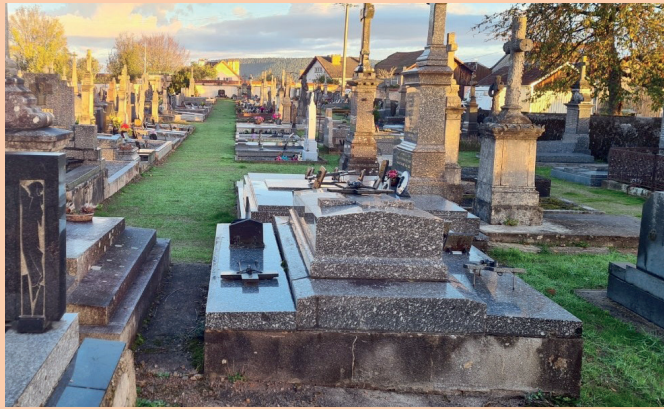
PLAN LOCAL D'URBANISME

Compétente en matière d'urbanisme, la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a mis en oeuvre une procédure de révision des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Pour répondre aux attentes de l'État et afin de préserver les terrains agricoles, ce travail doit conduire à réduire significativement la surface de terrains constructibles. Des réunions d'informations seront régulièrement organisées. Si vous pensez être concerné vous pouvez prendre contact avec les services de la mairie.



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



La Commune ayant fait le choix de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour désherber les espaces publics, des solutions alternatives ont été mises en oeuvre pour assurer un bon entretien tout en préservant l'environnement.

Dans ce cadre, des travaux de végétalisation du cimetière ont été réalisés sur une surface de 840m² par la Commission Syndicale de Gestion des Biens Indivis de l'église et du cimetière de Corcieux et des Arrentès-de-Corcieux. Complétés par l'aménagement de plusieurs îlots de fraîcheur, ces travaux d'un montant de 38 250 € HT ont été financés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 20 400 €.

Cette opération poursuit plusieurs objectifs : améliorer le cadre paysager, favoriser la biodiversité et permettre l'infiltration des eaux de ruissellement.

RENFORCEMENT DES BERGES DU NEUNÉ

Les berges du Neuné étaient érodées au droit de la déchetterie, le long du Sentier des aviateurs, et au droit d'un poteau EDF situé sur du terrain communal. Compte tenu des enjeux, il convenait de mettre en oeuvre rapidement des travaux pour protéger ces berges.

Dans un souci d'économie d'échelle, de cohérence et d'efficacité, il a été proposé que la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges réalise les travaux de protection des berges nécessaires et sollicite les subventions auxquelles cette opération pouvait prétendre.

Un enrochement en pied de berge a été réalisé, comprenant une rive en pente douce stabilisée à l'aide d'un géotextile biodégradable. Les travaux d'un montant de 20 120 € HT ont été financés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le reste à charge pour la commune s'élevant à 5 890 € HT.



ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Les travaux réalisés sur le clocher par l'entreprise Coanus ont permis de remplacer des ardoises cassées, de réaliser un capot en cuivre au niveau de la trappe et de poser un grillage rigide.

Financés par la Commission Syndicale de Gestion des Biens Indivis de l'église et du cimetière de Corcieux et des Arrentès-de-Corcieux, présidée par Jean-Yves Pentecôte, les travaux s'élèvent à un montant total de 7 049,30 € HT.



Le système de chauffage de l'église ne fonctionnant plus, la Commission a confié à un bureau d'études spécialisé dans le chauffage des édifices religieux, une expertise qui permettra de déterminer le mode de chauffage le plus efficace.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

La Commune poursuit son programme d'enfouissement des réseaux aériens de distributions électrique et téléphonique, en concertation et sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges.

Cette année, le Conseil municipal a approuvé la réalisation des travaux suivants :

- Route de Ruxurieux
- Rue Pierre Nicole et Route de Bruyères

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE



Image d'illustration.

Le PETR de la Déodatie a répondu en juin dernier à l'appel à projet ACTEE- « MERISIER » qui a pour objectif de développer des actions permettant la réduction de la consommation énergétique des bâtiments scolaires.

Le programme prévoit un accompagnement technique, administratif et financier pour réaliser les audits énergétiques et aider les communes à entreprendre des travaux de rénovation durables et performants de leurs écoles.

Il s'agit d'une opportunité d'accélérer la transition énergétique tout en s'adaptant aux nouvelles conditions climatiques. Pour la phase d'audit énergétique la participation financière de la Commune s'élève à 2 700 €.

Le Conseil municipal a fait le choix d'adhérer à cette démarche et doit désormais étudier les propositions de travaux présentées le 29 novembre dernier, qui recommandent notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit, la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur, le remplacement du système d'aération et des éclairages.

Ces travaux sont susceptibles d'être soutenus financièrement par la Banque des territoires, l'État, le Conseil départemental et la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges.

RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE

La toiture du bâtiment scolaire a été entièrement renouvelée durant les vacances d'été. Ce chantier ne pouvant être réalisé durant la période scolaire, s'est terminé comme prévu fin août.

Cinq entreprises sont intervenues sur le chantier : le remplacement des tuiles et l'arasement des cheminées inutiles a été réalisé par MSB Vincent pour un montant de 69 253,44 € HT, les échafaudages ont été posés par la Société Fregonèse & fils pour un montant de 16 600 € HT, Isoleco a réalisé l'isolation du plancher du grenier pour un montant de 43 271,70 € HT, la SARL Maurice a effectué la reprise des gaines de VMC pour un montant de 4 184 € HT et la SARL Léonard a pris en charge le traitement de la charpente pour 8 429,70 € HT.



Ces travaux s'élèvent à un montant total de 141 738,84 € HT subventionnés à hauteur de 53 380 € par la CAF des Vosges.

LE MOT DE L'ADJOINTE

Avec mon équipe, nous nous sommes concentrés sur l'enfance dans sa globalité. Nous avons maintenu les projets qui rencontrent un franc succès et avons aussi apporté des nouveautés.

Un an après leur mise en place, les chèques « loisirs, sport & culture » ont été distribués à 65 enfants qui participent aux activités proposées par les associations de notre commune. Les élèves de CP et de CM2 ont reçu leurs cadeaux de fin d'année, et afin de récompenser les lauréats du baccalauréat et du brevet de collèges ayant obtenu une mention, le Conseil municipal a décidé d'attribuer une prime sous forme de bon d'achat dans une grande enseigne partenaire. Il était important de valoriser chaque tranche d'âge pour leur investissement et de les encourager pour l'avenir. Je félicite l'ensemble des Forfelets qui ont obtenu leur diplôme cette année et leur souhaite la plus grande réussite dans la poursuite de leur scolarité.

Les centres de loisirs rencontrent un réel succès : les thèmes proposés et les sorties associées font toujours la joie de nos enfants. Une nouvelle année va commencer avec le changement du responsable de notre service périscolaire.

Nous préparons encore des nouveautés car les enfants restent au cœur de nos préoccupations.



UNE ANNÉE SCOLAIRE RÉCOMPENSÉE



Rendez-vous était pris en juin pour M. le Maire, ses homologues des Communes de Vienville et des Arrentès-de-Corcieux et Hélène Maheu, adjointe aux affaires scolaires, qui ont eu le plaisir de recevoir dans la salle des mariages les futurs CP et 6ème de l'année 2022 / 2023. L'occasion de débattre sur les sujets de la citoyenneté et de la vie communale aux côtés de leurs professeurs... avant de leur remettre des cadeaux utiles à leur scolarité.

11 LAURÉATS PRIMÉS



Afin de valoriser la réussite scolaire et de récompenser les jeunes diplômés forfelets, la Municipalité a mis en place cette année la « Prime aux lauréats ».

Les élèves ayant obtenu le baccalauréat mention très bien et mention bien ou le brevet des collèges mention très bien, se sont vu remettre 100 €, 80 € ou 50 € sous forme de carte cadeau. Pour cette année 2022, 1 baccalauréat mention très bien, 2 baccalauréats mention bien et 8 brevets mention très bien ont été récompensés.

Félicitations à Claire ROBIN, Fabien MOUGEL, Flora KIYAK, Bilal HACHEMI, Naïa DAHMANI, Cyrielle WIATT, Jeanne SEGARD, Julien VINCENT, Anaïs MAZZOLI, Émeline BAROTTE et Younes TATACHAK.



RETOUR AU PÉRISCOLAIRE

Les enfants fréquentant la restauration scolaire ont pu réintégrer les locaux de l'école, plus chaleureux et moins bruyants. Le temps de pause et d'échange est d'autant plus apprécié par les enfants et les agents communaux.

BILAN DE LA «CANTINE À 1 €»

Mise en place par la Mairie de Corcieux en début d'année 2022, la «Cantine à 1 €» découle de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée par l'État afin de conforter les droits fondamentaux des enfants, de réduire les privations au quotidien en allégeant le poids des dépenses d'alimentation des familles défavorisées et ainsi donner à chacun les moyens de la réussite. L'État soutient les collectivités par la mise en place d'une aide financière de 3 € par repas servi au tarif maximal de 1 €.

Chiffres clés :

80% des familles de Corcieux bénéficient d'un tarif inférieur ou égal à 1 €.

Tous les tarifs ont été revus à la baisse.

4 467 repas à tarif réduit ont été servis entre janvier et août 2022.

Le dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024.



La salle de restauration sert également à initier les enfants à l'art culinaire lors des ACM.



NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE

Fabien Legrand remplacera Julien Fury en prenant la direction du service scolaire et jeunesse dès le début de l'année 2023. Actuellement en poste à la Communauté de Communes de Bruyères, Fabien Legrand aura pour missions d'assurer la gestion des services scolaire et périscolaire.

LE SUCCÈS DES CHÈQUES LOISIRS SPORT & CULTURE

Après le succès des chèques Loisirs Sport & Culture mis en place en 2021, la Municipalité a maintenu ce dispositif en 2022.

D'une valeur de 30 €, les chèques ont permis à 65 jeunes âgés de 5 à 15 ans de s'inscrire pour la saison dans une association forfelaie, athlétisme, basket, foot, judo, séjour, musique, sapeurs-pompiers...

La volonté des élus est d'offrir à tous les jeunes forfelets l'opportunité de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Cette aide sera reconduite en 2023.



SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Contrat Enfance Jeunesse a pris fin et a été remplacé depuis 2021 par la Convention Territoriale Globale signée pour une durée de 4 ans.

Initiée par la CAF et portée par la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, cette convention a pour objectif d'élaborer un projet de maintien et de développement des services à la population s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés. Elle définit des priorités et des moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté qui repose sur plusieurs axes :

- Amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et personnelle ;
- Décloisonnement de la parentalité ;
- Accompagnement des jeunes jusqu'à l'âge adulte et accès à l'emploi ;
- Amélioration du cadre de vie des habitants.



Les domaines d'intervention de la CTG concernent la petite enfance, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale, l'enfance-jeunesse, l'accompagnement social, le logement, la parentalité, l'inclusion numérique et le handicap.

Les communes de Corcieux et Saint Léonard sont chargées de mettre en oeuvre des actions sur un bassin de vie qui s'étend de Plainfaing à Mortagne et d'Entre-deux-eaux à Barbey-Seroux.



VISITE DE SAINT-NICOLAS À L'ÉCOLE GOÛTER & SPECTACLE



Saint Nicolas et Père Fouettard sont venus rendre visite aux enfants de l'école primaire. Brioche, clémentine et bonbons ont été offerts par l'Amicale des Parents d'Élèves en échange d'un joli dessin ou d'une chanson.

En fin de journée, le spectacle « nuit de Noël » proposé par la Municipalité a fait l'unanimité grâce au talent et à l'humour de l'artiste Michel.

Pour clôturer ce beau moment, Maël BESSE, Héléna SCHOEFFRE et Alphonse MAHEU, ont été récompensés pour leurs premières places au concours de dessins de Noël. L'ensemble des dessins ont été offerts aux résidents de l'EHPAD.



EXTRASCOLAIRE

ACM 2022 EN IMAGES



En février, «Fêtons l'hiver !», «Quel cirque !» en avril (photos ci-dessus) - «Halloween» en octobre (ci-contre) et «Vive l'été !» en juillet (ci-dessous).

Belle fréquentation pour les différentes sessions organisées au cours desquelles les enfants ont pu découvrir et s'initier à de nombreuses activités ! La Municipalité remercie les parents pour leur confiance et prépare d'ores et déjà les ACM 2023 : de belles vacances en perspectives !



ACCUEIL DE LOISIRS DE FÉVRIER

Du lundi 13 au vendredi 17 février, l'ACM accueillera les jeunes âgés de 3 à 15 ans – de la maternelle au collège.

Avec pour thème « Gliss'AHHHde ! », des activités de glisse comme le ski et la patinoire seront au programme et une sensibilisation aux « loup et mouton » autour d'activités nature et artistique sera également proposée.

À vos agendas !



LE MOT DE L'ADJOINT



Cette année, nous avons poursuivi la dynamique initiée en 2021 en organisant des manifestations d'envergure et de qualité qui visent à offrir aux habitants du territoire et aux touristes des animations sur les thèmes de l'art, de la culture, de l'histoire et de l'environnement. Retrouvez dans les pages qui suivent des photos des principaux événements qui ont rythmé cette année.

Le rassemblement militaire organisé en collaboration avec l'association « Militaria de Vincey » et l'association du « Souvenir des Événements du Maquis de Corcieux », a ravi le public à l'occasion de la traditionnelle cérémonie patriotique du 6 juin. D'autres événements marquants ont été reconduits tels que la soirée foodtrucks et le sentier féérique d'Halloween.

Avec le soutien de la Médiathèque Départementale des Vosges, nous avons organisé plusieurs animations culturelles sur le thème d'« Un monde rêvé ! », spectacle musical, ateliers manuels et soirée pyjama étaient au rendez-vous.

Nous sommes heureux de la création de nouvelles associations : le « Groupe d'étude Rapaces Vosges » qui agit en faveur de la protection et du suivi des rapaces, l'association « Amitié franco-italienne » qui a pour objet de faire découvrir la culture italienne et l'association « La forfelaïse » qui propose de numériser et mettre à disposition des documents d'archives.

UN APRÈS-MIDI SPORTIF POUR UNE «VILLE SPORTIVE» !



Pour célébrer l'obtention du « Label Ville Sportive » par la Commune en février dernier, l'équipe municipale a souhaité organiser une rencontre avec l'ensemble des acteurs qui contribuent au dynamisme de la vie sportive forfelaïse.

Réunissant plus de 80 jeunes licenciés des clubs sportifs : Athlétique Club Corcieux, Racing Club Corcieux, Association Sportive des myrtilles et Judo Club ; cet après-midi fut l'occasion de se confronter, en équipes, aux différentes disciplines.

Un bel après-midi, sportif et bon enfant à la suite duquel chacun s'est vu remettre une médaille, un t-shirt « Corcieux, ville sportive », un bracelet « Je vois la vie en Vosges » ainsi qu'un goûter bien mérité.

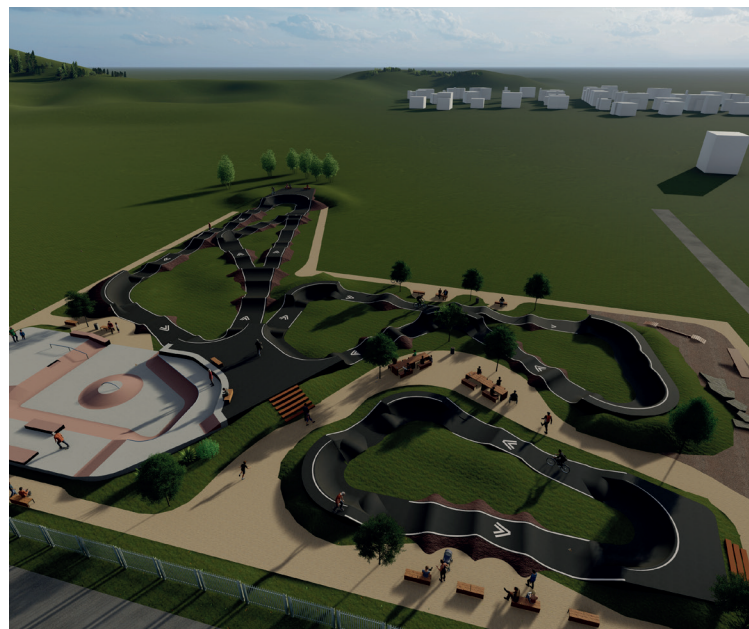
Le Maire, Christian CAËL, entouré de ses adjoints, a eu le plaisir de recevoir des membres du CROS Grand Est et des élus locaux. Matthieu COLLIN, adjoint au sport, a également remis un trophée « Ville sportive » aux représentants des 4 clubs présents, les remerciant pour l'engagement de l'ensemble des parents, des encadrants et des bénévoles, sans qui les enfants n'auraient pas accès au sport à Corcieux.

PROJET DE PUMPTRACK - STREETPARK

Ce projet qui a pris du retard en raison d'un changement de maître d'oeuvre a désormais été finalisé en concertation avec des pratiquants locaux.

La société Connexion Sport Urbain, spécialisée dans l'aménagement de la programmation stratégique et opérationnelle des équipements sportifs et de loisirs urbains a préparé les pièces du marché, la procédure de mise en concurrence est actuellement en cours, le démarrage des travaux est prévu pour le printemps prochain.

Ces travaux seront financés par l'État au titre de la DETR à hauteur de 100 788 €, par le Conseil Départemental des Vosges pour un montant de 54 289 € et par la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges dans le cadre des fonds de concours pour 13 650 €.



RALLYE DES VOSGES

L'édition 2022 du Rallye des Vosges Grand Est fut une grande réussite pour le plus grand bonheur des participants et des spectateurs venus en nombre assister à cette épreuve du Championnat de France des Rallyes.

Conscients des enjeux en termes d'émissions de gaz à effet de serre, les organisateurs mettent en oeuvre des mesures compensatoires. À ce titre, une somme de 10 000 € est consacrée au reboisement de forêt de Mortagne ravagée par un incendie l'été dernier.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal a approuvé l'organisation de la 38ème édition qui se déroulera du 16 au 18 juin 2023.



RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIVITÉS DU PRINTEMPS



*Ateliers, découvertes et dégustations lors de la Fête du Printemps !
Remise des prix du concours de déguisements de Carnaval organisé par l'APE et la Municipalité.*



Retour sur le concours de Champs-golots qui a eu lieu sur le Neuné lors de la 1ère édition de la Journée de l'écotourisme aux Gravières.



*En avril, le CCAS a de nouveau proposé la Chasse aux indices de Pâques aux jeunes Forfelets. Les chocolats réalisés par Façonn'ange ont été financés par le CCAS et distribués aux 58 enfants participants !
Merci Ginette la poule !*

USA
0623810

MANIFESTATIONS

RENDEZ-VOUS AVEC LA CULTURE



Les artistes du Cirque BARAKA en résidence à Corcieux du 11 au 30 avril



De nombreux artistes réunis au Parc Robert Petit pour la Fête de la Culture 2022 qui mettait à l'honneur «la main».



Robin GOTTI est venu faire tinter les cloches de Corcieux à l'occasion de la Journée du patrimoine. Une expérience inédite qui a permis la mise en valeur du clocher et de ses cloches, emblématique héritage de notre patrimoine historique forfelet. Clément Foissel et Jérémy Marchal ont donné un concert d'orgue et de trompette à l'église lors de cette journée.



Les collégiens de Corcieux ont réalisé une vidéo publicitaire avec l'intervention de Pierre Médy, réalisateur et technicien cinéaste, dans le cadre de l'exposition «PUB !» initiée par la Médiathèque des Vosges. La vidéo dévoilée à un large public à l'occasion du Rassemblement militaire en juin, a rencontré un franc succès.



4, 5 & 6 JUIN, UN RASSEMBLEMENT MILITAIRE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA GUERRE & AUX HÉROS DU MAQUIS DE CORCIEUX



13 JUILLET : SOIRÉE FOODTRUCKS, CONCERT & FEUX D'ARTIFICE



RÉSIDENTIE D'ARCHITECTES : QUEL AVENIR POUR LE PÔLE CULTUREL ?



Dans le cadre du programme « Pour de nouvelles ruralités », initié par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, soutenu financièrement et techniquement par la Région Grand Est, la Commune a accueilli deux architectes en résidence, Théodore Lafarge et Jungho Park. L'objectif principal de cette résidence était d'imaginer l'avenir de l'offre culturelle à Corcieux.

Après avoir rencontré les acteurs forfelets : bénévoles associatifs, commerçants, élus, habitants... et en parallèle de l'élaboration de leur projet, les deux architectes ont proposé aux habitants du territoire du Val de Neuné, un concours photos « Le Val de Neuné et ses environs », qui avait pour objectif de mettre en valeur les habitants, les activités locales, les habitations, le patrimoine architectural et naturel, la vie locale... Plus de 100 clichés ont été envoyés et le jury constitué d'un professionnel de la photographie et de membres du pôle culturel a sélectionné 25 photos qui ont permis de réaliser une exposition qui s'est tenue dans la grange en bois, rue du Château, mise en valeur pour l'occasion.

La restitution du projet a eu lieu aux côtés de Jean-Yves Henry, chercheur au service inventaire et patrimoine de la région Grand Est, qui a proposé une visite des bâtiments du centre-bourg et du patrimoine architectural caractéristique de la Reconstruction. Les réflexions des architectes et les propositions d'amélioration de l'offre culturelle ont été présentées à l'occasion d'une restitution publique.



Photos primées dans le cadre du concours. Un grand merci à tous les participants.

ARTS VIVANTS

Des changements ont eu lieu concernant l'apprentissage de la musique, de la chorale et du théâtre. En effet, depuis le 1er septembre 2022, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a repris la compétence à travers le conservatoire « Olivier Douchain » qui assure les cours d'instruments et la formation musicale. Les enfants bénéficient des mêmes ateliers aux mêmes heures et dans les mêmes lieux qu'avec le Syndicat Mixte des Arts Vivants qui a été dissout. Le chant est enseigné par le Choeur de Saint Jacques et le théâtre par la Compagnie des Joli(e)s Mômes.

UN MONDE RÊVÉ !



Dans le cadre des «Rencontre avec...», Souleymane MBodj est venu conter les histoires de la Téranga.

DANS LA FORÊT D'À CÔTÉ



Dans le cadre d'un projet financé par la DRAC, l'artiste Léo SALLEZ a travaillé aux côtés des enfants pour promouvoir la forêt à travers un travail artistique et sonore.

MARCHÉ DE SAINT NICOLAS



Le traditionnel marché de Saint Nicolas a attiré de nombreux visiteurs qui ont pu assister à un feu d'artifice tiré pour la première fois cette année.



1 100 VISITEURS SUR LE SENTIER FÉRIQUE D'HALLOWEEN

Le sentier d'Halloween organisé par la Municipalité fut cette année encore une belle réussite.

Du côté des ruines du Moulin de la Folie, en pleine forêt, bercés par la rivière, les visiteurs étaient plongés dans une ambiance aussi sinistre que festive grâce aux conteurs postés tout au long du sentier. La vingtaine de bénévoles venue prêter main forte pour parfaire l'organisation a largement contribué à la réussite de cette soirée !

Place de la Mairie, les commerçants, artisans et producteurs présents sur le marché ont également profité de la belle fréquentation où chacun a pu apprécier la musique et l'ambiance automnale.





DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Le Chœur de Saint-Jacques rendait hommage à Georges Brassens lors d'un concert en février dernier.



Le RC Corcieux peut être fier de ses séniors qui accèdent à la division supérieure cette saison. Félicitations à eux !



En juillet, le public est une nouvelle fois venu nombreux pour assister au traditionnel «Festi'forge», festival des forgerons.



Au marché de Saint-Nicolas, les visiteurs ont pu découvrir l'association «Amitié franco-italienne» déjà très active sur la commune.



Après un an d'arrêt, l'école de JSP a repris du service avec Laurent MAHEU aux commandes et 3 jeunes forçets : Jules MAHEU, Corentin MÉLINE et Quentin THOMAS. La Municipalité les félicite pour leur engagement et invite les jeunes désirant les rejoindre à contacter le CIS de Corcieux.



Première édition du «Trail du Forçet» le dimanche 6 novembre organisé par l'Athlétique Club Corcieux dont le succès appelle une édition 2023 !

ESPACES NATURELS

LE MOT DE L'ADJOINT



La protection de l'environnement est une préoccupation majeure, ainsi, la municipalité a engagé de nombreuses actions avec le soutien du Pays de la Déodatie afin de réduire nos consommations, améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et préserver la ressource en eau. Afin d'augmenter la surface de notre massif forestier, nous poursuivons l'acquisition de parcelles sur le secteur de Hennefête très apprécié des promeneurs et des sportifs qui sont venus essayer le parcours d'orientation récemment aménagé.

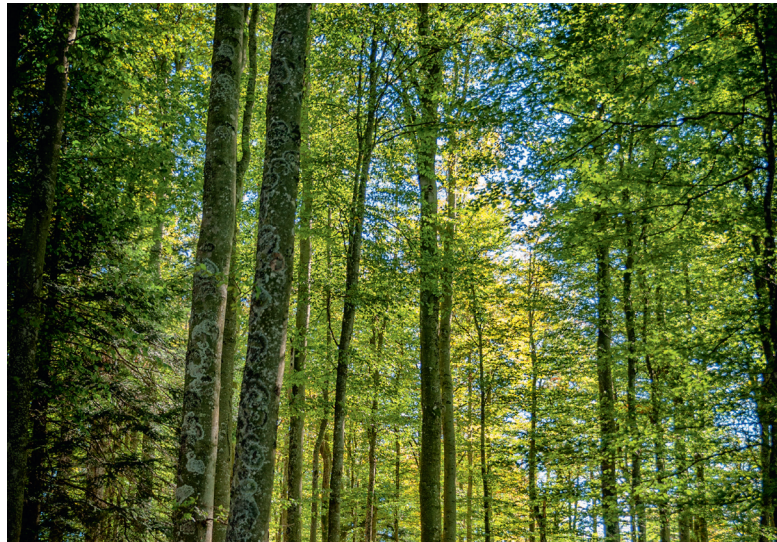
Cette année encore, les marchés nocturnes estivaux ont rencontré un grand succès avec une moyenne de 60 exposants et 600 visiteurs chaque jeudi qui ont profité des nombreuses animations proposées.

Nous avons accueilli de nouvelles entreprises sur la zone d'activités des Grandes Fourrières qui se développe avec l'installation de Yaban Racing spécialisée dans les pièces automobiles pour voitures de sport, la société Paysage et Forêts ainsi que l'extension de la société Nature et Paysages. Au centre-bourg, la municipalité porte également un projet ambitieux qui permettra de conforter l'offre commerciale.

MASSIF FORESTIER

Depuis 2020, la municipalité achète des parcelles privées limitrophes de la forêt communale afin de préserver son massif forestier et de favoriser l'accueil du public en forêt tout en diversifiant les ressources de la Commune qui sont fortement impactées par la baisse des dotations de l'État. Ces opérations sont neutres financièrement pour la Commune qui réinvestit les ressources issues de la vente de bois et de la cession pour 70 000 € d'une parcelle de 170 m² à la société TDF qui gère les infrastructures de télécommunication situées route du Relais.

Le Conseil municipal a validé l'acquisition de 157 822 m² de parcelles pour un montant total de 106 400 €.



UN SENTIER PHOTOS AUX GRAVIÈRES

En avril dernier, un sentier photos était installé aux Gravières, au fil du parcours, les photographies des frères Rémusat, d'Aurélien Voinson et de Jérémy Durand, passionnés de photo, permettent aux promeneurs de s'immerger au cœur de la nature, tout en profitant du cadre naturel propice à la détente d'un site qui accueille une faune et une flore sauvage remarquable.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Dans le contexte actuel de forte augmentation des tarifs de l'énergie, on nous annonce en 2023 un prix du gaz multiplié par 2,8 et un prix de l'électricité multiplié par 2,3 entraînant une hausse de plus de 200 000 € de la facture énergétique de la Commune. Afin de contenir cette augmentation qui viendrait grever nos finances et notre capacité d'investissement, la municipalité a été contrainte de mettre en œuvre des mesures fortes pour réduire sa consommation.

Des réunions de concertation ont été organisées avec les usagers des bâtiments, les enseignants et les responsables associatifs qui comprennent nos préoccupations. Ainsi la température a été réduite à 19° C dans les bâtiments communaux et 17°C au gymnase, l'eau chaude sanitaire a été coupée dans les vestiaires des équipements sportifs, l'éclairage public est éteint de 22h00 à 6h00 dans certaines rues et nous avons réduit les illuminations de Noël. Ces mesures sont provisoires et nous espérons tous pouvoir retrouver rapidement un niveau de confort plus conforme à nos attentes. En parallèle, de nombreuses réflexions sont en cours afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.

La municipalité a également fait le choix d'adhérer à la démarche de conseil en énergie partagée portée par le Pays de la Déodatie pour un montant de 2 271 € par an. Dans le cadre du programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, le PETR met à disposition un interlocuteur chargé de :

- La réalisation d'un inventaire du patrimoine et la collecte des données pour établir un bilan énergétique ;
- L'analyse et le suivi en continu permettant d'engager les premières mesures ne nécessitant peu ou pas d'investissement ;
- L'animation d'actions de sensibilisation et d'information ;

DÉSIMPERMÉABILISATION DES ESPACES PUBLICS

Avec le soutien de l'agence de l'eau, la Commune a confié au bureau d'études Sinbio une réflexion sur la désimperméabilisation des espaces publics situés autour de la Mairie et comprenant la place du Général de Gaulle, la rue des Écoles et la rue des Sports.

En effet, l'urbanisation et l'imperméabilisation des surfaces génèrent des désordres nombreux et graves : augmentation du risque d'inondation et de pénurie d'eau, contribution au réchauffement de la planète, menace de la diversité biologique.

À l'image du projet de végétalisation du cimetière, des solutions existent pour une gestion durable et intégrée des eaux pluviales et s'articulent autour de quelques principes : gérer l'eau au plus près de son point de chute, ne pas faire ruisseler l'eau, générer autant que possible des espaces propices au développement de la biodiversité...

AIDE À L'ACQUISITION DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Le Pays de la Déodatie anime depuis début 2020 un Contrat de Transition Écologique qui lui permet d'élaborer et décliner une stratégie d'adaptation au changement climatique sur son territoire. Dans ce cadre, et afin de réduire la vulnérabilité du territoire face aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau, il a été jugé urgent de travailler sur les économies d'eau. Avec la forte pression touristique et les besoins industriels, il convient d'anticiper les potentiels nouveaux besoins liés à l'urbanisation.

Dans ce cadre, et afin d'aider les particuliers à réaliser des économies d'eau, un groupement de commande porté par le Pays de la Déodatie a permis de proposer aux personnes intéressées l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie d'un volume de 300 ou 500 litres pour un montant négocié dans le cadre d'un achat groupé et subventionné par l'Agence de l'eau à hauteur de 60 % et par la Commune à hauteur de 50 % du reste à charge.



MARCHÉS NOCTURNES



L'édition 2022 des marchés nocturnes fut cette année encore un beau succès. Une moyenne de 600 visiteurs chaque jeudi sont venus découvrir les produits locaux et artisanaux proposés par plus de 60 exposants. Vingt artistes se sont succédés : musiciens, jongleurs, acrobates, humoristes, comédiens, étaient au rendez-vous pour animer ces soirées estivales.

ACQUISITION D'UN BÂTIMENT RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

Le Conseil municipal a décidé lors de sa réunion du 25 novembre dernier d'approuver l'acquisition du bâtiment situé 2-4 rue de l'Hôtel de ville. Cette opération a pour objectif de réhabiliter deux commerces et de remettre sur le marché deux logements vacants.

La présence d'une offre commerciale de qualité et de services de proximité constitue un enjeu essentiel pour renforcer l'attractivité de la Commune, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et attirer de nouveaux habitants. Ainsi, la lutte contre la vacance des cellules commerciales constitue une priorité pour la Municipalité qui souhaite préserver les linéaires commerciaux existants et lancer une nouvelle dynamique qui permettra l'installation de nouveaux services et favorisera la reprise des commerces dont les gérants souhaitent céder leur activité.

L'acquisition de ces cellules vacantes par la Commune permettra de favoriser l'installation de nouveaux commerces en proposant des facilités d'installation, à l'image du projet mené au pôle médical dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne coopérative agricole.



LE MOT DE L'ADJOINTE

Attachée au devoir de mémoire et désireuse de mettre à l'honneur les Forfelets, la Municipalité continuera de soutenir les associations patriotiques et maintiendra la fête des Mères et le Concours des maisons fleuries en 2023.

La santé et le bien-être de nos concitoyens tiennent une place essentielle à nos yeux. C'est pourquoi nous avons mis en place des actions de prévention : le don de sang, les espaces sans tabac, Octobre rose...

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux professionnels de santé très attendus par les habitants du territoire. Nous poursuivrons nos efforts pour vous offrir une offre de soins la plus complète possible.

Nous avons œuvré pour améliorer le pouvoir d'achat des Forfelets. Le montant des bons de Noël des aînés a été revu à la hausse et une bourse au permis de conduire va prochainement voir le jour. De nombreuses actions ont également été organisées à destination des séniors comme les ateliers «sécurité routière» et «nutrition santé».

Les fêtes de fin d'année sont propices à l'émerveillement des petits et à la bienveillance envers nos aînés. Nos actions vont et continueront d'aller en ce sens.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !



PÔLE MÉDICAL : UNE OFFRE DE SOINS ÉLARGIE



Valentin ROBERT ci-dessus, Manon GÉRARD à droite et Marie HAAS ci-dessous.



Cette année encore, la Commune accueille de nouveaux professionnels de santé qui viennent renforcer l'équipe déjà installée au pôle médical.

Valentin ROBERT, pédicure-podologue, Manon GÉRARD, kinésithérapeute, Marie HAAS, orthophoniste ont été accueillis par le Maire, Christian CAËL et son adjointe déléguée à la santé.

La Municipalité poursuit ses efforts pour conforter l'offre de soins de proximité, services essentiels pour tous les forfelets.



ESPACES SANS TABAC

Après la signature d'une convention en mai, la Commune a officialisé et matérialisé les « Espaces sans tabac » à divers endroits : les 2 aires de jeux, le city-stade, le stade de foot et l'école primaire.

Avec le soutien de la Ligue contre le Cancer, la Municipalité souhaitait s'engager pleinement dans cette démarche qui se veut d'abord pédagogique.

Une récente enquête d'opinion confirme le soutien à 89% des français aux mesures qui protègent les enfants de la fumée dans les parcs et jardins et 86% aux abords des établissements scolaires. Ce soutien est plus net encore chez les jeunes adultes (25/34 ans).

La mise en place de ces espaces constitue un rappel aux responsabilités d'adultes, de parents et d'éducateurs. La vie en société suppose des règles et la santé de nos enfants doit primer sur toute autre considération personnelle.



M. CLAUDEL (à gauche) représentant la Ligue contre le Cancer, entouré des élus, membres du CCAS.

COLLECTES DE SANG



Une année encore difficile en ce qui concerne les collectes de sang. La participation moyenne ayant eu lieu à Corcieux cette année étant quasiment identique à celle de l'an passé mais bien en deçà de celle réalisée en 2020.

L'Établissement Français du Sang (EFS) peut toutefois se réjouir du nombre de nouveaux donneurs en 2022 qui dépasse la dizaine sur notre commune.

N'attendez pas que la collecte vienne à vous : vous pouvez réserver votre Don de Sang sur Internet et en quelques clics, selon vos disponibilités, sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

SOUTIEN À L'UKRAINE



En mars dernier, un élan de solidarité s'est très rapidement mis en place suite aux événements tragiques qui débutaient en Ukraine. Comme de nombreuses Communes, Corcieux a souhaité manifester son soutien au peuple ukrainien en organisant un point de collecte de produits de première nécessité que la Protection Civile est venue chercher en mairie.

Au total, ce sont 3m³ de produits d'hygiène, de matériel de secours ou de matériel médical, de jouets... qui ont été récoltés et acheminés en Ukraine. Merci à tous !

LE SUCCÈS D'OCTOBRE ROSE



La 1ère Color Run organisée à Corcieux au profit d'Octobre rose a remporté un franc succès avec plus de 200 participants.

Les personnes inscrites sur Internet ont pu recevoir un kit rose pour mettre l'ambiance au départ de cette marche. Deux parcours balisés étaient proposés et accessibles à tous, avec la possibilité à l'arrivée de partager un apéritif convivial proposé par les membres du Club des Églantines.

Une manifestation réussie grâce à l'engagement des bénévoles, au partenariat des commerçants et entreprises forçelaises et bien évidemment des participants.

2 438,90 € ont pu être reversés à la Ligue contre le Cancer à la suite de la manifestation.



Merci

FIN D'ANNÉE : LE CCAS PENSE AUX AÎNÉS



Le Centre Communal d'Action Sociale a particulièrement à cœur de s'investir pour les aînés de la Commune en cette période de fin d'année.

Comme tous les ans, c'est autour d'un bon repas, offert et organisé par les membres du CCAS, que les personnes âgées de plus de 70 ans se sont retrouvées début novembre. Un moment convivial et chaleureux, toujours très apprécié par les convives. Et pour ceux qui ne s'y sont pas rendus, un bon d'achat revalorisé cette année à 30 € valable auprès des commerçants de Corcieux, leur a été remis récemment à leur domicile. Les membres du CCAS leur souhaitent de belles et joyeuses fêtes de fin d'année !

DES ATELIERS PROPOSÉS AUX SENIORS



Cette année, les membres du CCAS ont proposé aux seniors des ateliers thématiques qui ont remporté un franc succès.

Après les ateliers mémoire en début d'année, en juin, une dizaine de participants a profité des séances de réactualisation des connaissances en matière de sécurité routière, dirigées par un animateur de l'ADAVIE.

Depuis le mois d'octobre, 21 inscrits participent aux « ateliers nutrition santé seniors », ce qui leur permet de prendre conscience des comportements alimentaires à adopter grâce à des réflexes favorables à un bien-être durable. Ces ateliers sont organisés par l'ASEPT Lorraine.

Très satisfait du succès de ces ateliers, le Centre Communal d'Action Sociale travaille d'ores et déjà sur de nouvelles thématiques à proposer en 2023.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



Afin de favoriser l'insertion professionnelle et faciliter la mobilité des jeunes forçets, le Conseil municipal a récemment voté la mise en place d'une « bourse au permis de conduire ».

Cette aide d'une valeur de 200 €, sans condition de ressources, sera prochainement accessible aux jeunes âgés de 15 à 20 ans, résidant à Corcieux depuis plus de 6 mois.

VISITE DU SITE EVODIA



Des forçets se sont rendus sur le site de tri de déchets EVODIA, basé à Chavelot.

Proposée par le CCAS en septembre, la visite était axée sur la découverte et le fonctionnement des différents sites gérés par EVODIA dans le département pour se poursuivre par une activité ludique de tri de déchets.

Une sortie très instructive qui amène les membres du CCAS à se renseigner sur une éventuelle visite au centre de recyclage des textiles située à Girmont-Capavenir.

DES ARBRES AUX JARDINS CONVIVIAUX



Dernièrement, un cerisier, un pommier et un quetschier ont été plantés aux jardins conviviaux, espace réaménagé en milieu d'année, par les membres du CCAS, avec l'aide de l'association Eaux et Pierre pour embellir et servir aux usagers des jardins.

Certaines parcelles sont encore à pourvoir – renseignements en mairie, au 03.29.50.67.21.

CÉRÉMONIES

FÊTE DES MÈRES : BIENVENUE AUX PETITS FORFELETS

«C'est un événement heureux, un printemps dans la vie»
Comme chaque année, les mamans forfelaises ont été mises à l'honneur lors d'une petite cérémonie conviviale organisée en mairie par M. le Maire et son adjointe en charge des cérémonies, Nadia Méline.
Une composition florale a été offerte aux mamans et leur bébé ont reçu un coffret ainsi qu'une peluche.

Nous sommes heureux d'accueillir dans la commune :
Joseph Berceron, Alban Didier, Charlie Hantz,
Luna Poirot, Karl Schneider-Gérard,
Armony Villa et Isaline Vichard.



MAISONS FLEURIES : LES LAURÉATS

Profitant de la belle journée organisée pour célébrer le printemps, les membres du jury du concours des maisons fleuries, avait donné rendez-vous aux lauréats 2021 pour la remise des prix.
Une composition florale ainsi qu'un bon d'achat ont été remis à tous les lauréats.

1er prix : Denis Durivaux. Puis, sans classement : Anne-Marie et Bernard Pierron, Monique Coutret, Denise et André Georges, Michèle et Thierry Durand, Nelly et Jean-Paul Maheu, Suzanne et Pascal Valentin, Jean-François Genay, Jacqueline Thiriat, François Clément, Jacqueline et Paul Marchal, Lydie et Michel Villaume.

La Municipalité les félicite et les remercie de contribuer chaque année à l'embellissement de notre commune !



BOÎTE À LETTRES DU PÈRE NOËL

Comme chaque année, une boîte à lettres est installée Place de la mairie pour permettre aux enfants d'écrire au Père Noël !
Cartes, lettres, dessins, listes de cadeaux...

Le Père Noël répondra à tous avant la plus belle nuit de l'année !



NOËL À L'EHPAD

Après leur visite à l'occasion des fêtes de Pâques pour leur offrir de délicieux chocolats, les membres du CCAS se sont récemment rendus à l'EHPAD afin de partager un moment convivial et chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année.
Une visite très appréciée par les résidents, heureux de recevoir un petit présent et les jolis dessins réalisés par les jeunes forfellets dans le cadre du concours dessins de Noël.

La Municipalité souhaite de belles fêtes aux aînés résidents à l'EHPAD ainsi qu'à l'ensemble du personnel toujours très dévoué.





Joyeux Fêtes